



MON PARCOURS D'INSCRIPTION

La carte pour rejoindre votre formation en Langue des Signes Française



SIGN & FIER • CENTRE DE FORMATION

78 bis rue d'Etigny • 64000 Pau

06 20 29 44 69 • signetfier@gmail.com • www.signetfier.fr

1

JE PRENDS CONTACT

- ✉ Par e-mail : signetfier@gmail.com
- ☎ Par téléphone : 06 20 29 44 69
- 🏠 Sur le site : www.signetfier.fr
- ✓ Délai d'admission : 1 semaine
- ➔ Je constitue mon dossier d'inscription.



2

JE REÇOIS LES INFORMATIONS

- Catalogue et grille tarifaire
- Calendrier des cours du soir et stages intensifs
- Guide d'information et présentation « À propos »
- Bulletin d'inscription



3

JE REÇOIS MON DOSSIER

- Devis nominatif et personnalisé
- Contrat individuel ou convention
- Charte qualité et règlement intérieur
- Politique de confidentialité et droit à l'image
- Conditions générales de vente



5

VOTRE INSCRIPTION EST CONFIRMÉE

- Vous êtes inscrit(e) à la formation.
- Vous recevez votre convocation et l'accès à Digiforma.
- Des questionnaires jalonnent votre parcours : vos réponses nous aident à améliorer nos formations.



4

JE VALIDE MON INSCRIPTION

- Je retourne par e-mail ou courrier :
 - le devis signé ;
 - le contrat ou la convention signé(e) ;
 - le droit à l'image signé ;
 - l'acompte demandé.



VOUS CHANGEZ D'AVIS ?

Si vous n'êtes pas d'accord ou ne souhaitez plus poursuivre, vous ne renvoyez rien.

Aucune relance ne vous sera faite.



BESOIN D'AIDE, D'ACCESSIBILITÉ OU ENVIE DE FAIRE UNE RÉCLAMATION ?

Contact : Mme Laëtitia Leroy • signetfier@gmail.com • 06 20 29 44 69

À chaque étape, nous restons à vos côtés.

Association loi 1901 déclarée en préfecture des Pyrénées-Atlantiques • RNA W643011878 • SIRET 881 403 307 00021 • APE 9499Z • NDA 75640475764

Centre de formation de Langue des Signes Française • Inter-médiation de communication • Écrivain public

Document mis à jour le 18/09/2026 • Version 2

SIGN & FIER

Guide d'information des formations en Langue des Signes Française

Définition, modalités, charte qualité et conditions générales de vente.

Ce guide explique les principaux termes utilisés pendant votre parcours de formation. Il précise également les engagements qualité et les modalités applicables aux formations proposées par Sign & Fier.

Cours du soir et stages intensifs

Document destiné aux apprenants et aux clients du centre de formation

Comprendre les documents et les termes de la formation

Au cours d'une formation du soir ou d'un stage intensif, plusieurs documents vous sont remis et certains termes peuvent être nouveaux. Cette première partie les explique simplement afin que vous puissiez comprendre l'organisation de votre parcours.

Terme	Explication courte
Programme	Document qui présente le contenu et l'organisation de la formation.
Objectif de formation	Capacité que l'apprenant doit pouvoir utiliser en situation réelle à l'issue de la formation.
Objectif pédagogique	Étape d'apprentissage précise qui permet d'atteindre l'objectif de formation.
Moyen pédagogique	Support, matériel ou activité utilisé par la formatrice pour faciliter l'apprentissage.
Public	Personnes auxquelles la formation est destinée.
Évaluation	Outil utilisé pour situer le niveau, suivre les progrès et vérifier les acquis.
Prérequis	Connaissances ou conditions nécessaires avant l'entrée dans un module.
Modalité d'admission	Démarche à accomplir pour constituer le dossier et entrer en formation.

Le programme

Définition Le programme rassemble les informations essentielles de la formation.

- Il est transmis lors de la demande d'information.
- Il est également disponible dans l'espace de formation en ligne Digiforma.
- Il présente notamment les objectifs, le contenu, la durée, le public, les prérequis, les méthodes et les modalités d'évaluation.

Les objectifs de formation

Définition Un objectif de formation décrit une capacité observable que l'apprenant doit pouvoir mobiliser dans une situation réelle après la formation.

- Les objectifs sont définis avant la formation, en fonction du module et des résultats attendus.
- Ils sont déclinés en objectifs pédagogiques afin d'organiser la progression.
- Ils figurent dans toutes les formations proposées en cours du soir et en stage intensif.

Les objectifs pédagogiques

Définition Les objectifs pédagogiques découpent la formation en étapes d'apprentissage clairement définies. Ils indiquent les connaissances ou les compétences travaillées pendant chaque séquence.

- Ils sont présents dans les cours du soir et dans les stages intensifs.
- Ils permettent de préparer les activités et de vérifier la progression des apprenants.

Les moyens pédagogiques

Définition Les moyens pédagogiques regroupent les supports, les outils et les activités utilisés dans le cadre d'une méthode pédagogique.

- Diaporamas préparés par la formatrice, vidéos et montages.
- Images, ouvrages pédagogiques et liens vers des vidéos en LSF.
- Jeux visuels, mises en situation et jeux de rôles.
- Supports déposés sur Digiforma pour permettre la révision.
- Ouvrages liés à la formation mis à disposition dans les locaux.

Le public

Définition Le public désigne les personnes susceptibles d'être intéressées par les formations.

- Les cours du soir et les stages intensifs sont ouverts à tout public à partir de 16 ans.
- Pour certaines formations, une dérogation peut être étudiée sur la base du dossier d'inscription et du projet de formation.

Les évaluations et les questionnaires

Les évaluations servent à déterminer le niveau de départ, à suivre les apprentissages et à mesurer les acquis. Les questionnaires permettent de recueillir les besoins et l'avis des apprenants afin d'améliorer les formations.

Évaluation de niveau

Définition Une évaluation de niveau est organisée lorsqu'un apprenant reprend une formation après une interruption, vient d'une autre structure ou souhaite intégrer un module supérieur au niveau débutant A1.1.

- L'évaluation est réalisée par la formatrice.
- Elle dure 2 heures et comprend une restitution.
- Elle met en évidence les acquis et les objectifs restant à atteindre afin de choisir le niveau adapté.

Évaluation continue

Définition Des évaluations sont réalisées tout au long de la formation pour vérifier progressivement l'acquisition des apprentissages.

- Enregistrements et productions vidéo.
- Questionnaires à choix multiples.
- Exercices écrits et jeux de rôles.
- Description de consignes et de vidéos en LSF.

Évaluation finale

Définition Une évaluation est organisée le dernier jour d'un stage intensif ou pendant les dernières séances d'un cours du soir.

- Elle prend notamment la forme d'un enregistrement vidéo.
- La vidéo constitue un support visuel que l'apprenant peut utiliser pour réviser.
- Elle permet au centre de formation d'évaluer les acquis.

Les questionnaires

Définition Plusieurs questionnaires sont adressés aux apprenants pendant et après le parcours afin de recueillir leurs besoins, leurs remarques et leur niveau de satisfaction.

Questionnaire	Moment	Utilité
Positionnement	Avant la formation	Recueillir les informations utiles avant l'entrée en formation.
Autoévaluation initiale	Début de formation	Identifier les connaissances de l'apprenant au regard du programme.
Questionnaire à chaud	Dernier jour	Recueillir l'avis de l'apprenant sur le contenu et les modalités.
Autoévaluation finale	Dernier jour	Identifier les connaissances acquises à l'issue de la formation.
Questionnaire à froid	Quelques mois après	Évaluer la mise en pratique des acquis après la formation.

Les modalités pratiques

Le tarif

Définition Le tarif est déterminé lors de la prise de contact, en fonction de la formation et du type de prise en charge. La grille tarifaire figure dans le catalogue.

Les prérequis

Définition Les prérequis sont les connaissances ou les conditions nécessaires avant l'entrée dans une formation.

- Aucun prérequis n'est demandé pour les cours du soir ou les stages intensifs de niveau débutant.
- Pour les modules et années suivants, l'apprenant doit avoir suivi le programme précédent.

- Il est également possible d'intégrer un niveau après une évaluation réalisée par le centre de formation.

Admission en formation

Définition L'entrée en cours du soir ou en stage intensif nécessite la constitution d'un dossier d'admission et la transmission des documents demandés.

La durée

Définition La durée dépend du format choisi et figure sur le programme correspondant au niveau.

- Un stage intensif dure 30 heures.
- Un parcours en cours du soir dure environ 60 heures.

Les réclamations

Définition Pendant toute la formation, une réclamation ou un besoin peut être transmis au centre de formation.

- Par courriel à signetfier@gmail.com.
- Au moyen de la fiche remise le premier jour de formation.
- Depuis la plateforme Digiforma.
- Par courrier à Sign & Fier, 78 bis rue d'Etigny, 64000 Pau.
- Par téléphone au 06 20 29 44 69.

Accessibilité

Définition Un aménagement du parcours peut être proposé à toute personne en situation de handicap, en fonction de ses besoins.

Charte qualité du centre de formation

Sign & Fier met son expérience de l'apprentissage de la Langue des Signes Française au service des apprenants. Le centre s'engage à organiser des formations adaptées, à accompagner chaque parcours et à évaluer régulièrement la qualité de ses prestations.

Nos engagements

- Mettre au service des stagiaires notre connaissance spécifique du secteur de la formation en Langue des Signes Française.
- Accompagner les stagiaires dans l'analyse de leurs besoins et leur conseiller le plan de formation le plus adapté.
- Concevoir chaque programme en cohérence avec les objectifs de l'apprenant.
- Choisir les techniques pédagogiques et les profils d'intervenants favorisant le développement des compétences.
- Dispenser des formations vivantes et interactives, en impliquant les stagiaires dans leurs apprentissages et en les plaçant régulièrement en situation.
- Créer des supports spécifiques en fin de session pour chaque formation.
- Mesurer systématiquement la qualité des prestations grâce aux enquêtes réalisées tout au long du parcours.

Analyse et conception

- Recueillir les informations nécessaires à la conception de la formation : profil du public, objectifs précis, contexte, spécificités et contraintes.
- Choisir uniquement des formateurs sourds, en tenant compte de leurs compétences théoriques et pratiques, de leur savoir-faire pédagogique et de leur expérience.
- Concevoir une formation adaptée et la formaliser dans une proposition écrite détaillée ou un plan de formation.
- Actualiser les supports et les programmes de formation chaque mois.

Réalisation de la formation

- Prendre en compte les attentes collectives et individuelles des participants dans le cadre du plan de stage annoncé.
- Remettre à chaque stagiaire un document pédagogique adapté et pertinent.
- Veiller au confort matériel et psychologique des stagiaires afin de favoriser les apprentissages.
- Mettre les supports de formation à disposition sur Digiforma et dans les locaux du centre.

Bilan et évaluation

- Effectuer un bilan de chaque formation au moyen d'une évaluation individuelle écrite et d'un bilan de groupe, puis en fournir une synthèse aux apprenants.
- Évaluer les stagiaires avant et après la formation afin de mesurer les acquis.
- En cas de non-conformité, analyser les causes du dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires.
- Générer un rapport de satisfaction à l'issue de chaque session et l'analyser afin d'améliorer le contenu pédagogique et la gestion des formations.

Accès aux formations

- L'accès s'effectue sur dossier, au minimum une semaine avant le début du stage. Des stages sont proposés toute l'année, y compris à la demande des apprenants.

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente définissent les règles applicables aux prestations de formation réalisées par l'association Sign & Fier. Toute commande implique leur acceptation sans réserve par le client.

Désignation

L'association Kalliope Waldeck-Rousseau, devenue Sign & Fier, est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au 78 bis rue d'Etigny, 64000 Pau.

Sign & Fier organise et dispense des formations interentreprises et intra-entreprise à Pau et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Définitions utilisées dans les conditions générales de vente

Terme	Définition
Client	Toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou commande une formation auprès de Sign & Fier.
Stagiaire	Personne physique qui participe à une formation.
CGV	Conditions générales de vente détaillées dans le présent document.
OPCO	Opérateur de compétences agréé pouvant prendre en charge et gérer le financement de la formation des entreprises.

Objet des conditions générales

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation réalisées par Sign & Fier pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente. Elles prévalent sur tout autre document du client, notamment sur ses conditions générales d'achat.

Devis convention et attestations

- Pour chaque formation, Sign & Fier fournit un devis au client.
- Le client retourne un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, accompagné de la mention Bon pour accord.
- Une convention particulière peut, le cas échéant, être établie entre Sign & Fier, l'OPCO et le client.
- À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation ainsi que les feuilles d'émargement peuvent être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros et incluent la TVA. Le paiement est effectué après l'exécution de la prestation, au comptant et à réception de la facture. Les factures peuvent être réglées par virement bancaire ou par chèque.

Dans des situations exceptionnelles, un paiement échelonné peut être accepté. Ses modalités doivent être formalisées avant le début de la formation.

Prise en charge par un OPCO

Lorsque le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la prestation et fournir l'accord de financement au moment de l'inscription.

Si le centre de formation ne reçoit pas l'accord de prise en charge de l'OPCO au premier jour de la formation, l'intégralité du coût de la formation est facturée au client.

Report et annulation d une formation

- Une séance de formation peut être annulée à condition d'en informer Sign & Fier au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus pour le début de la formation.
- Toute annulation doit être notifiée par courriel à signetfier@gmail.com.
- En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, une pénalité correspondant à 10 % du coût total initial est due par le client.
- En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité correspondant à 50 % du coût total initial est facturée au client.
- Une demande de report peut être adressée par écrit à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date prévue.

Événement fortuit et force majeure

Si Sign & Fier ne peut pas exécuter ses obligations en raison d'un événement fortuit ou d'un cas de force majeure, le centre de formation ne peut pas être tenu responsable à l'égard de ses clients. Les clients sont informés par courriel et un report peut être proposé.

Programme des formations

Lorsque cela est nécessaire, l'intervenant peut modifier le contenu d'une formation en fonction de l'actualité, de la dynamique du groupe ou du niveau des participants. Les contenus figurant sur les fiches de présentation sont donc fournis à titre indicatif.

Protection des supports de formation

Les supports de formation, quelle que soit leur forme, notamment papier, numérique ou électronique, sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction partielle ou totale est interdite sans l'accord exprès de Sign & Fier.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents pour organiser ou animer des formations. Toute reproduction sans autorisation peut donner lieu à des poursuites.

Informatique et libertés

Les informations personnelles communiquées par le client sont utilisées pour traiter son inscription et constituer un fichier clientèle destiné à la prospection commerciale.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition concernant les données personnelles qui le concernent.